SEROC
Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation
des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados

Extrait du registre des délibérations du
Bureau Syndical
Du jeudi 15 avril 2021

Le Bureau Syndical, légalement convoqué le **vendredi 9 avril 2021**, s'est réuni le **jeudi 15 avril 2021** à 11 heures au siège du SEROC, ZAC de Bellefontaine, 1 rue Marcel Fauvel 14400 BAYEUX, sous la présidence de **Mme Christine SALMON**, Présidente du SEROC.

Etaient présents :

COLLECTEA	François BAUDOIN, Bertrand COLLET, Loïc JAMIN
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	Coraline BRISON-VALOGNES, Alain DECLOMESNIL
PRE-BOCAGE INTERCOM	Bruno DELAMARRE, Christine SALMON
SEULLES TERRE et MER	Hubert DELALANDE, Hervé RICHARD

Absents :

COLLECTEA	Yohann PESQUEREL (excusé), Frédéric RENAUD (excusé)
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU	Gaëtan LEFEVRE, Gérard MARY (excusé)
PRE-BOCAGE INTERCOM	Christian VENGEONS
SEULLES TERRE et MER	

Date de convocation 09/04/2021
Nombre de délégués en exercice..... 14
Nombre de délégués présents..... 9
Nombre de Votants..... 9
Secrétaire de séance ..... Bertrand COLLET

Mme la Présidente procède à l'appel.
Le quorum étant atteint, Mme la Présidente, propose d'ouvrir la séance.
M. Bertrand COLLET est nommé secrétaire de séance par l'assemblée.

Délibération n°2021-005 : Suppressions de poste

Exposé des motifs

Mme la Présidente expose que lors de précédents comités ou bureaux syndicaux, des postes ont été créés pour des avancements de grade. Ces créations de poste concernaient des agents déjà présents dans la collectivité, il ne s'agissait pas de créer des emplois supplémentaires.
Il convient donc de supprimer les postes actuellement inoccupés du fait de ces évolutions de carrière.
Ces suppressions doivent être présentées au Comité Technique pour avis.
Un avis favorable a été rendu par le Comité Technique dans sa séance du 25 mars 2021.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/04/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-251405031-20210415-BSD2021005-

Le tableau des effectifs doit être modifié comme suit :

Grade	Catégorie	Effectif précédent	Mouvement	Nouvel effectif	Temps Complet	Temps Non Complet
Rédacteur territorial	B	3	-2	1	1	
Adjoint administratif	C	8	-5	3	2	1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	-1	0	0	0
Technicien territorial	B	2	-1	1	1	0
Adjoint technique territorial	C	24	-8	16	15	1

Décision du Bureau Syndical

Vu *l'article L.5711-1 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux syndicats mixtes,*

Vu *l'article L.5211-6 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'organe délibérant,*

Vu *l'article L.5211.9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Président,*

Vu *la délibération n°2020-025 du Comité Syndical du 29 septembre 2020 donnant délégation au bureau syndical,*

Vu *la délibération n°2021-013 du Comité Syndical du 9 mars 2021 adoptant le règlement intérieur des instances,*

Vu *l'arrêté préfectoral et les statuts du Syndicat en date du 18 mai 2020,*

Vu *l'avis du comité technique en date du 25 mars 2021,*

Ayant entendu l'exposé de la Présidente,

Le Bureau Syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1) **D'AUTORISER** la Présidente à modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Catégorie	Effectif précédent	Mouvement	Nouvel effectif	Temps Complet	Temps Non Complet
Rédacteur territorial	B	3	-2	1	1	
Adjoint administratif	C	8	-5	3	2	1
Technicien principal de 1ère classe	B	1	-1	0	0	0
Technicien territorial	B	2	-1	1	1	0
Adjoint technique territorial	C	24	-8	16	15	1

2) **D'AUTORISER** la Présidente à prendre toutes mesures pour mener à bien cette décision.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La Présidente,
Christine SALMON.

Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados
(SEROC)

REÇU EN PREFECTURE
le 20/04/2021
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-251405031-20210415-BSD2021005-